



FNEC FP FO

*Fédération Nationale de l'Éducation, de la Culture et de la
Formation Professionnelle FORCE OUVRIERE*

93, Bd de Suisse, 31200 Toulouse

REFONDATION DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

**Pas un poste, pas une heure, pas une classe en moins,
pas de redéploiement, pas d'augmentation des effectifs !**

Rassemblements Mercredi 17 décembre jour du CT Ministériel : Au rectorat de Toulouse à 15h30

En 2012-2013, 5 238 écoles et collèges se trouvaient dans les réseaux de réussite scolaire et 2 440 dans le système ECLAIR. Alors que sous l'effet de la crise et de l'austérité les besoins augmentent, il resterait uniquement 1 082 établissements REP ou REP+ à la rentrée 2015....

Pour la ministre et le gouvernement sous le vernis des annonces quotidiennes, il apparaît que l'éducation prioritaire coûte trop cher. Estimée à « 1 milliard d'euros » (Rapport d'information n°1295 enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 23 juillet 2013 p.9), il faudrait qu'elle ne coûte pas plus de 30 millions (présentation du budget de l'Éducation nationale 2015).

Dans tous les secteurs, la priorité du gouvernement demeure bien la mise en œuvre du pacte de responsabilité.

Il s'agit maintenant d'imposer coûte que coûte la sortie de l'éducation prioritaire d'un certain nombre d'écoles, collèges et lycées et leurs personnels. Il s'agit de réduire les budgets qui étaient attribués. Il s'agit de légitimer le démantèlement des droits en imposant des « dispositifs » et autres mesures « contractuelles » aux personnels.

Ainsi à Toulouse L'inspecteur d'Académie de Haute-Garonne a réuni 2 groupes de travail pour traiter les situations des écoles d'Empalot et Littré sortant de REP.

Il souhaitait mettre en place un dispositif contractuel par lequel tous les « partenaires » (mairie, parents, syndicats, directeurs et rectorat) signeraient des engagements mutuels dans le cadre territorialisé des contrats de ville, et décideraient de ce qui pourrait être maintenu et de ce qui devrait être abandonné suite à la sortie de l'éducation prioritaire.

FO combat cette logique qui est issue de la loi de refondation et de territorialisation de l'école qui vise à associer les syndicats et les enseignants à la mise en œuvre de l'austérité. Les enseignants que nous représentons n'ont à signer aucune convention, aucun engagement quel qu'ils soient. Ils sont fonctionnaires d'État, régis par leur statut dans le cadre de l'Éducation Nationale.

A l'issue des groupes de travail, et devant la fermeté sur la revendication, l'Inspecteur d'Académie vient d'annoncer qu'il n'exigerait aucune signature conventionnelle des enseignants. FO enregistre ce premier recul qui doit en entraîner d'autres.

Pour FO, il est de la responsabilité de l'Etat, de la Rectrice, de l'Inspecteur d'Académie de décider dès maintenant le maintien dans l'Education prioritaire des écoles et des collèges qui en relèvent dont les écoles d'Empalot et Littré. Il doit répondre aux revendications des établissements Badiou et Bellefontaine et répondre aux revendications légitimes des autres établissements.

Aucune école, aucun collège, aucun lycée ne doit perdre de moyens. Aucun enseignant ne doit voir baisser son salaire et ses avantages spécifiques. FO n'accepte pas qu'il soit demandé au personnel de travailler encore plus pour gagner toujours moins. La seule solution c'est le maintien de ces établissements dans l'éducation prioritaire.

Dans d'autres académies, des solutions ont été trouvées. A Paris, 44 dossiers ont été réglés tout comme dans l'académie d'Orléans-Tours. Ce qui est possible ailleurs doit l'être dans l'académie de Toulouse.

La FNEC-FP FO soutient tous les personnels qui défendront leurs conditions de travail y compris par la grève. La FNEC-FP FO a déposé un préavis de grève qui couvre toutes les initiatives.

La FNEC FP FO s'est adressée à l'ensemble des fédérations de l'Education nationale afin de leur proposer l'action commune en vue de satisfaire les revendications des personnels.

La FNEC FP-FO et ses syndicats nationaux appellent les personnels à un rassemblement au Ministère le 17 décembre jour du Comité Technique Ministériel qui aura à son ordre du jour la nouvelle carte de l'éducation prioritaire et la préparation de la rentrée 2015.

La FNEC FP FO appelle à un rassemblement au rectorat le mercredi 17 décembre à 15h30 :

- ▶ Aucun établissement scolaire ne doit perdre de moyens : pas un poste, pas une heure en moins, pas de redéploiement des moyens, pas d'augmentation des effectifs !**
- ▶ Aucun enseignant ne doit voir baisser son salaire, ses indemnités et remettre en cause son droit à mutation !**
- ▶ Créations de postes de titulaires et l'abaissement des effectifs dans les classes selon les revendications des enseignants !**